



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Budget du Québec : une bonne nouvelle !

Un investissement majeur en environnement dans toutes les régions

Longueuil, le 28 mars 2018 — Le Conseil régional de l’environnement de la Montérégie (CRE Montérégie) applaudit la décision gouvernementale de renouveler et bonifier les ententes de soutien à la mission des conseils régionaux de l’environnement (CRE). Il s’agit d’une reconnaissance manifeste de l’efficacité des CRE sur le terrain et de leur capacité à mobiliser et rassembler les acteurs régionaux dans la recherche de solutions concertées visant à soutenir le développement durable et favoriser la protection de l’environnement.

La ministre du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Isabelle Melançon, démontre par ce soutien financier significatif qu’elle accorde toute sa confiance au réseau des CRE, notamment dans la perspective de redoubler d’efforts dans l’accompagnement des régions face aux défis climatiques et environnementaux. La ministre exprime clairement la pertinence d’un investissement dans un réseau capable de créer une dynamique régionale inclusive avec les différents acteurs socio-économiques pour la transition énergétique, la mobilité durable, l’atténuation des changements climatiques et l’adaptation à leurs impacts, et la protection de la nature.

« Le CRE Montérégie travaille depuis plus de 25 ans pour un développement harmonieux de notre région, a précisé Richard Marois, vice-président du CRE Montérégie. Au fil de ces années, nous avons su apprécier le travail des ministres Mulcair, Béchard, Beauchamp, Arcand et Blanchette qui ont sensibilisé notre société aux divers enjeux environnementaux. En particulier, le travail du ministre David Heurtel et de la ministre Isabelle Melançon me remplit d’espoir pour l’avenir de mes petits-enfants, car il souligne l’importance du développement durable et de la concertation des acteurs des milieux économiques, sociaux et environnementaux. Merci au gouvernement actuel d’investir dans l’avenir des générations futures! »

En raison de leur fort attachement aux enjeux régionaux, les CRE ont une vision en matière de protection de l’environnement qui s’inscrit dans une logique de conciliation avec les impératifs économiques et sociaux. Cet esprit d’ouverture caractéristique en fait des alliés naturels pour les acteurs qui s’intéressent au développement des régions.



« C'est avec passion, rigueur et énergie que nous allons poursuivre notre action auprès de l'ensemble de nos partenaires!, s'enthousiasme Andréanne Paris, directrice générale du CRE Montérégie. En bonifiant le financement des CRE, le gouvernement consolide un réseau axé sur la recherche de solutions, la concertation et la co-construction. Cela nous permettra aussi d'assurer une présence accrue, et ce, sur l'ensemble de notre territoire, auprès des partenaires, des différents groupes de travail et des comités-conseils pour lesquels nous sommes de plus en plus sollicités. En résumé, cette bonification du programme est une très bonne nouvelle pour l'environnement, pour la Montérégie et pour le Québec ! »

— 30 —

À propos du CRE Montérégie

Le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE Montérégie) est un organisme à but non lucratif, créé en 1989, dans le but de répondre à un besoin de concertation régionale en environnement dans la région. Le CRE Montérégie fait partie d'une entité plus vaste qui regroupe l'ensemble des conseils, soit le Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ).

Renseignements

Andréanne Paris, directrice générale
Conseil régional de l'environnement de la Montérégie
Tél. : 450-651-2662

